

LE COURRIER DES VERNOIS 12



ÉDITO

Au terme d'une année scolaire, chacun aura pu constater que Verny n'est pas une cité dortoir mais une cité vivante. Une fois encore, je souligne le travail remarquable des bénévoles qui ont contribué aux bons résultats de nos sportifs évoqués dans ce courrier n° 12.

Je souhaite réaffirmer aussi que les différentes activités, manifestations ou fêtes, permettent de créer du lien, favorisent les échanges, la solidarité, la convivialité. Je veux vous dire combien il est réconfortant pour un maire de constater que les gens sont heureux ensemble, de voir les yeux brillants et la joie des enfants mais aussi des adultes devant le feu d'artifice du 14 juillet tiré mardi soir dans la Cour du Château. Quant aux visites de quartier, organisées sur vos lieux de vie, elles ont été également riches de rencontres et d'enseignement. Il faudra bien entendu y donner suite. A présent, le temps de la pause, indispensable à notre équilibre, est arrivé. Belles et bonnes vacances à toutes et à tous !

Bien sincèrement

Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine

Votre maire :
Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine
Conseillère Régionale de Lorraine

Horaires d'été

A partir du 12 juillet jusqu'au 27 août, la mairie sera ouverte au public tous les matins de 9H à 12H. Les permanences des élus du samedi matin reprendront le 4 septembre de 10h à 12h.

Responsable de la publication :
Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE
Articles et photos : les conseillers municipaux
Mairie de Verny - 6 rue de la Mairie - 57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40 - Fax 03 87 52 42 10
mairie.verny@wanadoo.fr - http://www.verny.fr

VISITES DE QUARTIERS

On critique souvent les responsables politiques jugés trop éloignés des préoccupations de leurs concitoyens. Marie-Thérèse-Gansoinat-Ravaine, Maire de Verny, démontre le contraire.

Depuis le 5 juin jusqu'au jeudi 8 juillet, accompagnée des conseillers municipaux, madame la Maire a visité tour à tour les quartiers de la Commune pour établir un contact direct avec les habitants. Durant plusieurs samedis, de 10h à midi et de 17h à 19h, l'équipe municipale a sillonné rues et places à l'écoute des Vernois. Visiblement, les villageois saluent l'initiative. Les débats ont porté sur les choses concrètes, la vraie vie : Une chaussée dégradée, une évacuation défectueuse, la vitesse des véhicules jugée excessive, les mauvaises herbes, une poubelle qui barre le trottoir ou un problème de voisinage. Heureusement, il n'y a pas que des doléances. Les habitants soulignent les efforts, les rencontres sont franches et cordiales, le dialogue franc, la démarche est appréciée. Des habitants n'ont pas hésité à faire visiter leur jardin ou offrir le pot de l'amitié. Devant chaque petit groupe d'habitants, qui visiblement guettaient le passage, Madame la Maire a répété avec insis-



tance : « Nous ne sommes pas là pour refaire le monde, mais pour voir les choses concrètes et entendre la voix des habitants ». Chaque remarque des villageois est notée et fera

l'objet de réflexions et décisions. Car en effet, il y a une vraie vie à Verny, faite de dialogues et d'échanges qui profiteront à tous.

VIVE L'ÉTÉ

Verny n'a pas failli à la tradition estivale ; feu de la St Jean, fête de la musique, feux d'artifices du 14 juillet ont permis aux Vernois et Vernois de se retrouver pour partager du temps dans une très grande convivialité autour des nombreux spectacles.

Feu de la Saint-Jean

Le samedi 4 juin l'amicale des sapeurs pompiers de Verny avait préparé un grand bûcher constitué entre autres par le bois de notre marronnier où trônait la sorcière. Venus nombreux les Vernois ont apprécié la chaleur du feu et la musique qui l'accompagnait jusqu'au bout de la nuit.

Fête de la musique

Verny Musiques Actuelles en partenariat avec la pétanque vernoise, le lycée de la Communication et la municipalité, ont organisé la 2^{ème} édition de la fête de la musique le dimanche 20 juin dans la Cour du Château. L'atelier scène réalisé par les élèves de « Verny Musiques Actuelles » a ouvert les festivités. Ils donnaient leur premier concert devant un public enthousiaste composé entre autre de parents d'élèves et d'élus municipaux.

Un chœur de femmes a ensuite offert un répertoire vocal particulièrement varié très apprécié du public.

Le groupe Miss Illya (étudiants du Music Académie International de Nancy) a clôturé cette soirée. Le timbre de la voix et le charisme de la chanteuse accompagnée par deux guitaristes et un batteur étaient un ravissement ! Fabrice Ach, directeur de Verny Musiques Actuelles est venu chanter avec eux sur le dernier morceau.

Repas champêtre

Autre rencontre réussie, le repas champêtre entièrement préparé par les bénévoles de la Pétanque Vernoise, a rassemblé le plus grand nombre. Cuisine appréciée et convivialité au rendez-vous.

Feu d'artifice

Le Football Club Verny-Louvigny en partenariat avec la municipalité a organisé la soirée du feu d'artifices du 14 juillet qui avait

lieu comme chaque année le 13 au soir. Vernois et Vernois ont pu apprécier les bons sandwiches et les boissons rafraîchissantes avant et après avoir admirer le fabuleux spectacle pyrotechnique qui cette année était dominé par les couleurs tricolores. Petits et

grands sont repartis ce soir là avec de belles images de ce magnifique spectacle.

La Municipalité remercie l'ensemble des bénévoles qui ont participé à la réussite de ses fêtes populaires, symbole de vie de notre commune.



**FORUM DES ASSOCIATIONS
CENTRE FABER
SAMEDI 4 SEPTEMBRE
DE 15H À 18H
VENEZ NOMBREUX...**

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 27 mai 2010

Décisions

- Subvention de 2159€ pour les sorties scolaires de 2010 (8,50€ par élève)
- Achat d'une tondeuse pour un montant de 459€ TTC
- Achat de 26 jardinières à réserve d'eau et de supports pour un montant de 2019,68€ TTC
- Octroi d'une subvention exceptionnelle de 250€ à l'ADFM pour le 100^{ème} anniversaire du groupe fortifié l'Aisne en septembre 2010
- Remplacement et pose de luminaire rue d'Avigy pour un montant de 499,93€ TTC
- Avenant n° 2 au marché « rénovation du groupe scolaire » pour un montant de 428,47€
- Régularisation de la durée (9 à 10 mois) du contrat CAE – école maternelle

Exposé de M. Thomas

Jeudi 27 mai, M. Christian Thomas, trésorier principal a exposé sur la demande de Mme la Maire, une analyse financière et une analyse prospective de Verny lors d'une séance du Conseil municipal donc publique. L'analyse financière portait sur les 3 dernières années. On note que la capacité d'auto financement (excédent réalisé sur le budget de fonctionnement) enregistre une hausse sur la période d'étude.

En 2009, avec 100€, la commune a constitué 27€ d'autofinancement et a dépensé 32€ pour les charges à caractère général, 29€ pour les charges de personnel, 8€ de subventions et participations et 4€ de charges financières.

En ce qui concerne les produits, le premier poste est celui des dotations (52,3%), supérieur à celui des ressources fiscales.

Au niveau des investissements, le gros programme (terrains de sport, périscolaire, école) a nécessité un recours à l'emprunt à hauteur de 700 000€.

Il en résulte que la commune ne présente pas de difficultés majeures si ce n'est un fond de roulement structurellement négatif. Mais l'emprunt contracté permettra d'inverser la balance.

L'analyse prospective indique que l'emprunt de 700 000€ augmentera les charges financières des exercices futurs. La capacité d'autofinancement enregistra une baisse mais devrait rester positive tout au long de la période 2010-2015. La commune peut compter sur des ressources d'investissement autour de 150 000€ pour la période 2012-2015.w

ÉTAT CIVIL

Naissances

Malo POURCELOT-NOEL, né le 7 mai
Arsène JAECKLE-BERTOSSI, né le 16 mai
Elisée GIRY-GRUMBERG, née le 27 mai
Enzo LOMANTO-EMMA, né le 19 juin
Cloé SCHROEDER-BOURDON née le 12 juillet
Toutes nos félicitations à notre employé communal, Laurent DIEBOLD pour la naissance de Tom le 17 mai

Mariages

Olivier BERTRAND et Marie-Jackie CURTI, le 29 mai
Eric ALIBERT et Alexandra BERTIN, le 12 juin
Patrick ARENDT et Annick HEUCHON, le 26 juin
François SOULIVONG et Estelle JACQUIN le 10 juillet

Nos peines

Giordano PEDINELLI, le 10 mai

ON EN CAUSE

Vigilance vacances

Durant la période estivale et en cas d'absence, la gendarmerie de Verny se propose d'assurer une surveillance de vos habitations.

Il suffit d'aller s'inscrire à la gendarmerie ou de téléphoner. Ne pas hésiter.

Vigilance canicule

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Verny (CCAS) ainsi que les secouristes de la Protection Civile de la commune se mobilisent pour aider les personnes âgées ainsi que toutes personnes isolées et en difficulté en raison de la chaleur. Chaque personne visitée bénéficiera de conseils. En cas d'absence, un billet sera déposé dans les boîtes à lettre. Nous invitons les villageois à signaler toute personne isolée, en situation d'inconfort, auprès de votre mairie au 03 87 52 70 40. En cas d'urgence, appeler les pompiers au 18 ou le Numéro d'Urgence Unique Européen au 112.

Partenariat EREA

Un partenariat sera conclu entre l'établissement régional d'enseignement adapté de Verny et la commune. Une sympathique réunion réalisée en mairie après visite des lieux a permis d'en jeter les bases. Véritable champ d'expériences avec ses divers espaces à investir, la commune peut se prêter aisément aux travaux pratiques des élèves de l'établissement scolaire qui prépare aux formations professionnelles dans ses différents ateliers : métallerie, bois, jardinage, maçonnerie ou encore peinture. L'ouverture de ce partenariat devrait pouvoir offrir aux élèves inscrits dans les champs professionnels de l'habitat et de l'environnement des chantiers adaptés.

La première réalisation des élèves est une petite portion de grilles qui viendra s'intégrer à celle de l'école. A la rentrée, la zone humide située près du terrain de boules recevra les soins des mains expertes de nos jardiniers en herbe. D'autres expérimentations seront menées en cours d'année apportant de nouvelles ressources aux élèves tout en contribuant à valoriser le patrimoine communal.

Télévision numérique

Le 28 septembre 2010 la diffusion analogique hertzienne sera définitivement arrêtée dans notre région. Si vous recevez actuellement la télévision en mode analogique par une antenne « râteau » il faudra vous équiper d'un appareil de réception numérique terrestre (TNT) qui peut être connecté à votre ancien téléviseur ou qui est intégré aux appareils récents. Une documentation est disponible en mairie et sur le site <http://www.tousaunumerique.fr/>

Jean Guichard, conciliateur

Problème entre voisins, litige entre personnes ? M. Jean Guichard, conciliateur de justice, a pour mission de favoriser les règlements à l'amiable des conflits. Son action est bénévole, la conciliation est gratuite et concerne l'ensemble du canton. À raison de deux permanences par mois, M. Guichard reçoit dans les bureaux de la Communauté de Communes du Vernois. Contact et renseignement : CCV, 11 cour du Château à Verny, tél. 03 87 38 04 10.

Poids lourds

Le Conseil Général donne une suite favorable à la demande conjointe de la Mairie de Pournoy-la-Grasse ainsi que la Mairie de Verny. La circulation des poids lourds sera désormais interdite dans le sens de la descente Pournoy/Verny, un flux qui passe entre autre par la rue de la Fontaine à Verny. Les modalités et installation d'un panneau sont en cours. Les bus et engins agricoles seront exemptés de cette mesure.

Vandalisme

Des actes de vandalisme au périscolaire ont régulièrement lieu. La commune a beaucoup investi pour offrir un accueil de qualité pour nos enfants. Il est déplorable que quelques individus, pour le plaisir de détruire, nuisent à ce point à la collectivité. Certains dégâts auraient pu avoir des conséquences désastreuses, mettant en jeu la vie d'autrui. Une bouche d'aération a été déseboîtée, les gaz de la chaudière ne pouvant plus s'évacuer. Une plainte est déposée systématiquement par la commune à chaque acte de vandalisme et les gendarmes mènent l'enquête. Un arrêté municipal spécifie désormais que tout stationnement et rassemblement devant le périscolaire en dehors de ses heures d'ouverture sont interdits. Les gendarmes verbaliseront tout contrevenant.

Evolution des charges

	Charges à Caractère général	Charges de personnel	Subventions et participations	Charges financières
2007	270 839	232 618	64 190	38 131
2008	300 824	250 518	72 213	37 011
2009	285 404	262579	74 822	31 374

Evolution des produits

	Ressources fiscales	Dotations DGF (Etat) et autres	Autres produits
2007	306 476	433 354	79 541
2008	319 373	464 335	82 706
2009	334 141	467 018	92 648

Brûlages interdits

Brûler à l'air libre des ordures ménagères et des végétaux est interdit selon l'art 84 du Règlement Sanitaire Départemental. Rappelons que la CCV qui a en charge la gestion des déchets propose des composteurs à prix modique. Commande à passer avant le 15 septembre Tél : 03 87 38 17 89.



Y A DU SPORT, Y A D'LA JOIE !

Comme chaque année, le mois de juin est le théâtre de nombreuses fêtes et animations, fêtes au cours desquelles les uns et les autres sont invités à se détendre dans la convivialité.

C'est ainsi que l'ensemble des associations vernois ont mis à l'honneur leurs membres au cours de tournois, fêtes de fin de saison et de repas.

Du côté des clubs sportifs, on note les brillants résultats des athlètes :

Les Archers du Vernois sont deuxièmes du challenge des foyers ruraux de Moselle.

Tennis Club Verny : le tournoi interne a été remporté par Coralie Carnot chez les filles, Maxime Collignon chez les garçons, Sabine Renard chez les dames. Pour les hommes la finale fût le combat au sommet entre les deux meilleurs joueurs du club : Patrick Lehmann et Hervé Carnot. Ce dernier l'a finalement emporté.

La Municipalité renouvelle ses félicitations et ses encouragements aux champions vernois et remercie tous les bénévoles qui s'investissent sans compter pour transmettre leurs passions, et ainsi tous ensemble traduisent la vitalité de notre commune.

Football Club Verny-Louvigny

Le 27 juin au stade municipal s'est déroulé sous un soleil estival le traditionnel tournoi inter-quartiers de football auquel participaient 20 équipes (jeu à 7 sur demi-terrain). Pour la finale ce sont « les cœurs vaillants » qui l'ont remporté face au « FC fifou ».

Adultes	
Seniors équipe A	10 ^{ème} du championnat 1 ^{ère} division
Seniors équipe B	2 ^{ème} du championnat 3 ^{ème} division, a participé pour la première fois aux 8 ^{èmes} de finale de la coupe de Moselle
Jeunes	
U13 équipe 1	1 ^{er} du championnat excellence, finaliste du championnat de Lorraine futsal
U13 équipe 2	milieu de tableau en promotion
U15 équipe 1	1 ^{er} du championnat excellence, accède en promotion honneur ligue, finaliste du championnat le lorraine futsal, 1/4 finaliste de la coupe de moselle
U15 équipe 2	Respectivement 4 ^{ème} et 9 ^{ème} des phases 1 et 2 du championnat promotion

Judo Club Verny : Adrien Poirot est champion de Lorraine toutes catégories et classé en 1^{ère} division et ainsi l'année prochaine, il évoluera au plus haut niveau du judo français.

Résultats par équipes	
Verny 1	Médaille de bronze au championnat division honneur
Verny 2	Vice championne de Lorraine
Vétérans	Médaille de bronze au master international de Tours et tournoi de Saint Dizier
Résultats individuels	
Samantha Digel	Championne de Moselle 2 ^{ème} division, qualifiée pour le championnat de France
Gwladys Leopoldie	Vice championne de Lorraine (minime)
Amélie Gagnant	Championne de Lorraine (benjamine)
Remi Rodriguez	Vice champion de Lorraine (benjamin)
Tony Rodriguez	Médaille d'argent au challenge de Château Salins (minime)
Matthieu Marulier	Médaille de bronze au challenge de Château Salins (cadet)
Jonathan Fournier	Médaille d'or aux Open kyus de Pont-à-Mousson et de Saint Mihiel Champion de Lorraine UNSS (junior)
Yann Werner	Médaille d'argent au master international de Tours
Adrien Poirot	Champion de Moselle 2 ^{ème} division, champion de Lorraine toutes catégories, qualifié pur les championnats de France 1 ^{ère} division
Jean Philippe Marulier	Médaille de bronze au master international de Tours (vétérans)
Sébastien Renouf	Médaille de bronze des championnats de Lorraine 3 ^{ème} division Vice champion de France SNCF